S.A.S BALEINE BLEUE - Mobilier Urbain et Jeux pour Aires de Jeux
424 route des digues
14123 FLEURY SUR ORNE
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62 · contact@baleinebleue.fr

JEUX SPORTIFS POUR ADOLESCENTS

Le passage de pneus

Référence ECFRPM787









PRIX

1 690,00 € HT

soit 2 028,00 € TTC — hors livraison et installation

L'ESSENTIEL

Destiné aux personnes ayant au minimum 3 ans. Selon la norme EN 1176: Exige un sol qui amortit les impacts selon le test HIC de la norme EN-1176. Selon la norme EN 16630: N'exige pas un sol qui amortit les impacts selon le test HIC de la norme EN-1176. Garantie 10 ans.

Devis gratuit sous 24 h
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62
contact@baleinebleue.fr
baleinebleue.fr

DESCRIPTION

Destiné aux personnes ayant au minimum 3 ans.

Parcours de santé réalisé en bois et bois stratifié traité en autoclave classe IV, éléments de couleur en polyéthylène, pneumatiques en caoutchouc, cordes en polyester, et pièces de fixations en acier inoxydable.

Dimensions du jeu : 3,16 x 0,27 x h 2,25 m (Longueur x largeur x Hauteur).

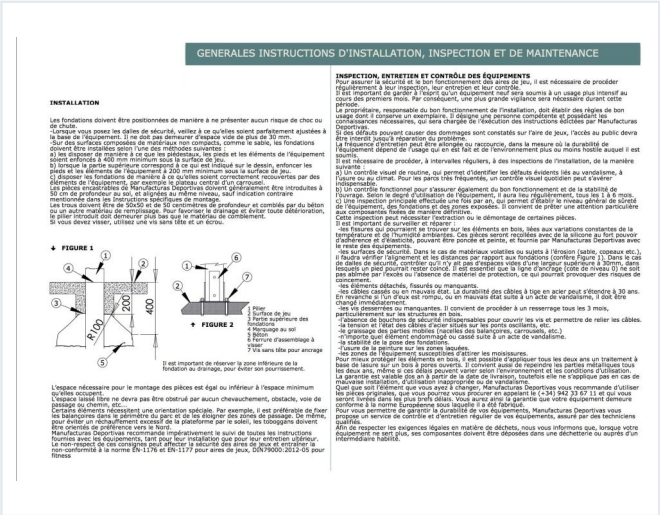
- Hauteur de Chute : 87 cm
- Masse de la plus lourde partie : 20 Kg.
- Dégagement vertical de chute : 365 x 270 x 110 cm.
- Espace minimal : 616 x 327 cm.
- Surface d'impact : 18,22 m2.

Selon la norme EN 1176: Exige un sol qui amortit les impacts selon le test HIC de la norme EN-1176. Selon la norme EN 16630: N'exige pas un sol qui amortit les impacts selon le test HIC de la norme EN-1176.

Garantie 10 ans.

S.A.S BALEINE BLEUE - Mobilier Urbain et Jeux pour Aires de Jeux
424 route des digues
14123 FLEURY SUR ORNE
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62 · contact@baleinebleue.fr

GALERIE PHOTOS



GENERALES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION, INSPECTION ET DE MAINTENANCE

INSTALLATION

Les fondations doivent être positionnées de manière à ne présenter aucun risque de choc ou de chute.
a) Lorsque vous posez les dalles de sécurité, veillez à ce qu'elles soient parfaitement ajustées à la base de l'équipement. Il ne doit pas demeurer d'espace vide de plus de 30 mm.
-Sur des surfaces composées de matériaux non compacts, comme le sable, les fondations doivent être installées selon l'une des méthodes suivantes :
a) les disposer de manière à ce que les piédestaux, les pieds et les éléments de l'équipement soient entièrement recouverts par des dalles de sécurité.
b) lorsque la partie supérieure correspond à ce qui est indiqué sur le dessin, enfoncer les pieds et les éléments de l'équipement à 200 mm minimum sous la surface de jeu.
c) disposer les fondations de manière à ce qu'elles soient correctement recouvertes par des éléments de l'équipement, par exemple le plateau central d'un carrousel.
Les fondations en béton doivent être coulées après que les ancrages aient été introduites à 50 cm de profondeur au sol, et alignées au même niveau, sauf indication contraire mentionnée dans les instructions spécifiques de montage.
Les trous doivent être de 50x50 et de 50 centimètres de profondeur et comblés par du béton ou un autre matériau de remplissage. Pour favoriser le drainage et éviter toute détérioration, le pilier introduit doit demeurer plus bas que le matériau de comblement.
Si vous devez visser, utilisez une vis sans tête et un écrou.

FIGURE 1

FIGURE 2

1 Pilier
2 Surface de jeu
3 Partie supérieure des fondations
4 Remblayage au sol
5 Béton
6 Perçure d'assemblage à visser
7 Vis sans tête pour ancrage

Il est important de réserver la zone inférieure de la fondation au drainage, pour éviter son pourrissement.

L'espace nécessaire pour le montage des pièces est égal ou inférieur à l'espace minimum qu'elles occupent.
L'espace de chute ne devra pas être obstrué par aucun chevauchement, obstacle, voie de passage ou chemin, etc.
Certains éléments nécessitent une orientation spéciale. Par exemple, il est préférable de fixer les balançoires dans le périmètre du parc et de les éloigner des zones de passage. De même, pour éviter un réchauffement excessif de la plateforme par le soleil, les toboggans doivent être orientés de préférence vers le Nord.
Manufactures Deportivas recommande impérativement le suivi de toutes les instructions d'installation, d'inspection et de maintenance fournies avec l'installation que pour tout entretien ultérieur.
Le non-respect de ces consignes peut affecter la sécurité des aires de jeux et entraîner la non-conformité à la norme EN-1176 et EN-1177 pour aires de jeux, DIN79000:2012-05 pour fitness

INSPECTION, ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS

Pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement des aires de jeu, il est nécessaire de procéder régulièrement à leur inspection, leur entretien et leur contrôle.
Il est important de garder à l'esprit qu'un équipement neuf sera soumis à un usage plus intensif au cours des premiers mois. Par conséquent, une plus grande vigilance sera nécessaire durant cette période.
Le propriétaire, responsable du bon fonctionnement de l'installation, doit établir des règles de bon usage dont il conserve un exemplaire. Il désigne une personne compétente et possédant les connaissances nécessaires, qui sera chargée de l'exécution des instructions édictées par Manufacturas Deportivas.
Tout défaut pouvant causer des dommages sont constatés sur l'aire de jeux, l'accès au public devra être interdit jusqu'à réparation du problème.
La fréquence d'entretien peut être allongée ou raccourcie, dans la mesure où la durabilité de l'équipement dépend de l'usage qui en est fait et de l'environnement plus ou moins hostile auquel il est soumis.
Il est nécessaire de procéder, à intervalles réguliers, à des inspections de l'installation, de la manière suivante :
a) Un contrôle visuel de routine, qui permet d'identifier les défauts évidents liés au vandalisme, à l'usure ou au climat. Pour les parcs très fréquentés, un contrôle visuel quotidien peut s'avérer indispensable.
b) Un contrôle fonctionnel pour s'assurer également du bon fonctionnement et de la stabilité de l'ensemble, selon le degré d'utilisation de l'équipement, il aura lieu régulièrement, tous les 1 à 6 mois.
c) Une inspection principale effectuée une fois par an, qui permet d'établir le niveau général de sûreté de l'équipement, des fondations et des zones exposées. Il convient de prêter une attention particulière aux composantes fixées de manière définitive.
Cette inspection peut nécessiter l'extraction ou le démontage de certaines pièces.
Il est important de surveiller et réparer :
-les surfaces en bois. Des fissures sur les éléments en bois, liées aux variations constantes de la température et de l'humidité ambiantes. Ces pièces seront recollées avec de la silicone au fort pouvoir d'adhérence et d'élasticité, pouvant être poncée et peinte, et fournie par Manufacturas Deportivas avec le reste des équipements.
-les surfaces de sécurité. Dans le cas de matériaux volatiles ou sujets à l'érosion (sable, copeaux etc.), il est important de vérifier que la hauteur de chute critique soit maintenue. Pour les sols en forme de dalles de sécurité, contrôler qu'il n'y ait pas d'espaces vides d'une largeur supérieure à 30mm, dans lesquels un pied pourrait rester coincé. Il est essentiel que la ligne d'ancrage (côte de niveau 0) ne soit pas atteinte par l'excès ou l'absence de matériel de protection, ce qui pourrait provoquer des risques de coincement.
-les éléments détachés, fissurés ou manquants.
-les câbles cassés ou en mauvais état. La durabilité des câbles à tige en acier peut s'étendre à 30 ans. En revanche si l'un d'eux est rompu, ou en mauvais état suite à un acte de vandalisme, il doit être changé immédiatement.
-les vis desserrées ou manquantes. Il convient de procéder à un resserrage tous les 3 mois, -l'absence de bouchons de sécurité indispensables pour couvrir les vis et permettre de relier les câbles.
-la tension et l'état des câbles d'acier situés sur les ponts oscillants, etc.
-le graissage des parties mobiles (nacelles des balançoires, carrousels, etc.)
-n'importe quel élément endommagé ou cassé suite à un acte de vandalisme.
-les traces de rouille sur les ferrures.
-l'usure de la peinture sur les zones laquées.
-les zones de l'équipement susceptibles d'attirer les moisissures.
Pour mieux protéger les éléments en bois, il est possible d'appliquer tous les deux ans un traitement à base de lasure sur un bois à pores ouverts. Il convient aussi de repeindre les parties métalliques tous les 2 ans. Ces délais peuvent varier en fonction de l'environnement et les conditions d'utilisation.
La garantie est valable dès son à partir de la date de livraison, toutefois elle ne s'applique pas en cas de mauvaise installation, d'utilisation inappropriée ou de vandalisme.
Quel que soit l'élément que vous avez à changer, Manufacturas Deportivas vous recommande d'utiliser les pièces originales, que vous pourrez vous procurer en appelant le (+34) 942 33 67 11 et qui vous seront livrées dans les plus brefs délais. Vous bénéficiez de la garantie que votre équipement demeure conforme à la dernière version approuvée lors de l'homologation.
Pour vous permettre de garantir la durabilité de vos équipements, Manufacturas Deportivas vous propose un service de contrôle et d'entretien régulier de vos équipements, assuré par des techniciens qualifiés.
Afin de respecter les exigences légales en matière de déchets, nous vous informons que, lorsque votre équipement ne sert plus, ses composantes doivent être déposées dans une déchetterie ou auprès d'un intermédiaire habilité.

Photos non contractuelles. Prix indicatifs susceptibles d'évoluer ; seul le devis signé fait foi. Livraison partout en France, installation et maintenance sur demande. Paiement par CB, virement, chèque, mandat administratif et Chorus Pro.